

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Avant l'adoption des prévisions budgétaires du prochain exercice financier, la loi prévoit que le maire de toute municipalité doit déposer un rapport sur la situation financière de celle-ci. Ce résumé fera donc un survol des résultats et des réalisations de l'exercice financier 2013, de ceux cumulés pour l'exercice en cours et des principales orientations de la prochaine année.

ANNÉE 2013

ÉTATS FINANCIERS

L'exercice terminé le 31 décembre 2013 fait état de revenus de 4 750 621\$ comparativement à des dépenses s'élevant à 4 476 985\$. De plus, une somme 810 500\$, provenant des surplus accumulés des années précédentes, a été affectée aux revenus de l'exercice 2013. L'année 2013 s'est donc terminée avec un surplus de 273 636\$.

RECETTES SUPPLÉMENTAIRES

Plus de 289 000\$ se sont ajoutés aux revenus prévus dans le budget. Ces revenus supplémentaires proviennent particulièrement :

- ❖ des taxes foncières et compensations tenant lieu de taxes (suite à l'augmentation de la valeur foncière totale de la municipalité au cours de l'année);
- ❖ du produit de la vente de terrains de la réserve foncière;
- ❖ des revenus provenant des droits de mutation;
- ❖ des revenus de subventions provenant de Recyc-Québec et autres subventions.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MOINDRES:

Près de 68 000\$ du budget de fonctionnement n'ont pas été dépensés, soit :

- ❖ dépenses moindres que prévu en entretien des réseaux;
- ❖ budget non dépensé en salaires et services techniques.

De même des dépenses prévues au budget 2013 ont été reportées à l'exercice 2014, soit :

- ❖ entretien et aménagement des cours d'eau;
- ❖ intérêts sur règlement d'emprunt.

DÉPENSES EN INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:

Près de 84 000\$ en investissements à même le fonds général et provenant de revenus de ventes de terrains ont été réinvestis, dans les travaux de réfection d'infrastructures de routes.

FAITS SAILLANTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement constitué d'une somme de 325 000\$ sert à financer des dépenses en immobilisations pour un terme maximal de remboursement de dix années. De cette somme, 74 681\$ ont été utilisés pour financer des dépenses en investissements et 250 319\$ sont toujours disponibles. En 2014, le remboursement prévu au budget ramènera le solde disponible à 257 787\$.

SURPLUS ACCUMULÉS

Tenant compte du surplus de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, le surplus accumulé total se chiffre maintenant à 1 249 221\$. De ce surplus accumulé, une somme de 90 000\$ a été affectée à l'exercice 2014 afin d'équilibrer ce même budget. Dans sa résolution 111-12, le conseil a affecté, à même le surplus libre, une somme de 300 000\$ pour la réalisation de la phase II du boulevard Laurier Est. Le conseil a également affecté, par la résolution 250-13 et à même le surplus libre, une somme de 48 440\$ afin de financer certains travaux relatifs à la mise aux normes des installations de l'eau potable de la Régie. De plus, le conseil a affecté par la résolution 052-14 et à même le surplus libre, la somme de 19 444\$ dans le but de venir ajuster le montant à refinancer d'un emprunt équivalent à une subvention à recouvrer du gouvernement du Québec. Le surplus libre se chiffre donc maintenant à 791 337\$.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Au cours de l'année 2013, la municipalité a procédé à des investissements totalisant plus de 4 128 000\$, dont 1 037 965\$ sont financés à même le fonds général, 500 000\$ à même le surplus accumulé affecté, 74 681\$ à même le fonds de roulement, 120 350\$ par des revenus de ventes de terrains et 20 000\$ par des subventions gouvernementales. Le financement des investissements en cours sera assumé par des revenus provenant de subventions, ventes de terrains et règlement d'emprunt. Les principaux investissements sont les suivants :

- ❖ Travaux d'agrandissement de l'usine de traitement de l'eau potable dans le cadre de la mise aux normes de l'eau potable;
- ❖ Travaux de pavage de la rue Industrielle dans le parc industriel;
- ❖ Plans et devis pour l'aménagement paysager de bassins de rétention dans le développement résidentiel « La clé des champs »;
- ❖ Installation de deux enseignes pour le parc des Alliances;
- ❖ Travaux d'infrastructure pour le prolongement du développement résidentiel dans le secteur de la rue du Chêne;
- ❖ Travaux de réfection de la rue Jacques
- ❖ Travaux de réfection de la rue Olivier sur des longueurs de 270 mètres et 280 mètres.
- ❖ Achat d'équipement pour le service d'urbanisme
- ❖ Travaux de subdivision cadastrale et de piquetage dans le développement résidentiel « La clé des champs II »
- ❖ Mise en place d'un lignage synthétique permanent sur le terrain de soccer;
- ❖ Rénovation du bâtiment de la Chapelle;

LISTE DES CONTRATS

En vertu d'une disposition de la loi, je vous présente la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ conclue depuis le dernier rapport financier avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$:

- ❖ **CONSTRUCTION DEMERS ET GUÉRARD**
48 210\$ pour la construction d'une remise et travaux de recouvrement sur poutres et colonnes au Chapiteau Desjardins;
- ❖ **CONSTRUCTION DSL**
46 565\$ pour les travaux de réfection de la toiture du complexe récréatif;
- ❖ **DILICONTRACTO INC.**
31 852\$ pour les travaux de réfection du ponceau de la rue St-André;
- ❖ **EXCAVATION STE-CROIX INC.**
80 483\$ pour les travaux de réfection d'une partie de la rue Olivier – Phase II;
- ❖ **FERME PORCINE ALCO INC.**
91 405\$ pour les travaux de déneigement des rues et des bornes fontaines;
- ❖ **GAGNÉ EXCAVATION LIMITÉE**
568 045\$ pour les travaux de réfection de la rue Jacques;
- ❖ **LE LAURIER VERT INC.**
34 909\$ pour l'ensemble des contrats d'entretien des végétaux, plantation pour la revitalisation de la branche 35 de la Rivière Huron ainsi que la plantation des végétaux pour le bassin de rétention;
- ❖ **PERFORMANCE C2**
36 257\$ pour les sessions de formation au complexe récréatif;

TRAITEMENT DES ÉLUS

Je dois également faire mention dans le présent rapport de la rémunération et des allocations des dépenses des membres du conseil.

- ❖ Rémunération de base du maire pour ses fonctions générales : 11 728 \$;
- ❖ Rémunération de base du maire pour ses fonctions administratives : 26 728 \$;
- ❖ Rémunération de base des conseillers : 3 911 \$;
- ❖ La rémunération de base est diminuée de 2 % pour toute absence à une séance publique du conseil et pour chaque réunion du Comité d'études du conseil;
- ❖ Allocation de dépenses du maire : 50 % de sa rémunération de base pour ses fonctions générales;
- ❖ Allocation de dépenses des conseillers : 50 % de leur rémunération de base;
- ❖ Rémunération additionnelle pour tout membre du conseil municipal : 29 \$ par réunion sur les comités municipaux sur lesquels il siège et 47 \$ par réunion sur les conseils d'administration des régies sur lesquels il siège;

- ❖ La rémunération et l'allocation seront indexées chaque année selon le pourcentage du taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour la province de Québec selon Statistiques Canada;
- ❖ Le maire suppléant aura droit à une rémunération additionnelle lorsqu'il remplacera le maire dans l'exercice de ses fonctions générales. Cette rémunération, correspondant à 90 % de la rémunération du maire, sera versée lorsque le maire sera absent ou ne pourra exercer ses fonctions générales pour plus de 14 jours consécutifs.

ANNÉE 2014 (SURVOL DE L'ANNÉE EN COURS)

Le 17 décembre 2013, le conseil adoptait le budget pour l'année 2014. Voici les principales activités et opérations réalisées cette année :

- ❖ Finalisation des travaux d'agrandissement de l'usine de traitement de l'eau potable dans le cadre de la mise aux normes de l'eau potable;
- ❖ Poursuite de la mise à niveau des équipements de l'usine d'épuration des eaux usées et du poste de pompage principal;
- ❖ Travaux de plans et devis pour l'augmentation de la capacité de traitement de l'usine d'épuration des eaux usées et du poste de pompage;
- ❖ Finalisation des travaux d'infrastructure pour le prolongement du développement résidentiel dans le secteur de la rue du Chêne;
- ❖ Finalisation des travaux de réfection de la rue Jacques;
- ❖ Travaux d'aménagement de bassins de rétention dans le développement résidentiel « La clé des champs »;
- ❖ Remplacement et amélioration du système informatique de l'hôtel de ville;
- ❖ Réfection du ponceau de la rue St-André;
- ❖ Réfection de la toiture au complexe récréatif;
- ❖ Construction d'une remise au Chapiteau Desjardins (abri-loisirs);
- ❖ Rénovation au rez-de-chaussée du bâtiment de la Chapelle pour l'aménagement d'une salle multifonctionnelle;
- ❖ Acquisition d'équipement pour le centre de conditionnement physique.

ANNÉE 2015

COMPTE DE TAXES

Le conseil municipal prépare actuellement le budget de l'année 2015. Pour le moment, aucune augmentation de taxes n'est à prévoir.

PROJETS À VENIR

Voici les principaux projets qui devraient voir le jour en 2015 :

- ❖ Travaux d'infrastructures pour l'augmentation de la capacité de traitement de l'usine d'épuration des eaux usées et du poste de pompage;
- ❖ Finalisation des travaux d'aménagement de bassins de rétention dans le développement résidentiel « La clé des champs »;

- ❖ Éclairage des rues pour le développement résidentiel « La clé des champs » et autres;
- ❖ Réalisation d'un plan d'intervention des infrastructures d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la municipalité, dans le cadre du programme TECQ;
- ❖ Plans et devis des infrastructures nécessaires pour les rues jugées prioritaires dans le cadre du plan d'intervention et admissible à la subvention TECQ;
- ❖ Enseigne en bordure de l'Autoroute 20 pour promouvoir le développement résidentiel;
- ❖ Pavillon de services au Parc des Alliances;
- ❖ Agrandissement du bureau municipal (conditionnel à l'obtention d'une subvention déposée).

Pierrette Trépanier, maire